



Lavigny, le 1<sup>er</sup> décembre 2014

**PREAVIS MUNICIPAL No 6 / 2014**

**AMENAGEMENT DU  
CARREFOUR ET DE LA RTE DE  
ST-LIVRES**

---

Au Conseil communal de Lavigny.

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Etat de la situation :

Les abords du croisement de la Rte de St-Livres et de la Rte du Vignoble posent depuis longtemps deux problèmes majeurs liés à leur état et à la sécurité.

La partie liée à leur état faisant partie du précédent préavis, il ne sera tenu compte dans ce préavis que de la partie sécurité.

La sécurité des riverains, ainsi que celle des usagers des transports publics, essentiellement des écoliers, est mise à rude épreuve. Beaucoup d'usagers de la route oublient que la Rte de St-Livres et le tronçon Ouest de la Rte du Vignoble sont en traversée de localité et, de ce fait, roulent à des vitesses non appropriées au site, ce qui a été confirmé par diverses mesures.

2. Bien-fondé de la démarche :

La Municipalité pense qu'il serait opportun d'intégrer à la réfection de la route des aménagements visant à limiter la vitesse excessive et la sécurité aux abords du carrefour.

3. Nature des travaux :

Les travaux suivants sont prévus dans le projet :

- Déplacement de l'entrée de localité direction St-Livres et création d'une porte d'entrée,
- Création de deux chicanes sur la Rte de St-Livres,
- Réaménagement du carrefour de St-Livres avec un système monodirectionnel,
- Modification des arrêts de bus sur la Rte de St-Livres et la Rte du Vignoble,

- Création d'un îlot franchissable et d'un trottoir côté Sud de la Rte du Vignoble,
- Renforcement de l'éclairage public.

#### 4. Coûts des travaux :

Le coût des travaux a été estimé avec la majeure partie des soumissions rentrées, ainsi qu'une réserve pour imprévus.

Ce qui donne les coûts suivants :

- modération et réaménagement du carrefour et alentours 350'000.-

#### 5. Financement et amortissement :

Le financement sera le suivant :

- Emprunt auprès d'un établissement bancaire : 350'000.-

L'amortissement comptable sera effectué de la sorte :

- Prélèvement sur fond de réserve 50'000.-
- Solde sur 30 ans ou selon les résultats annuels des comptes communaux 300'000.-

#### 6. Conclusions :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité le Lavigny vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- Vu le préavis municipal No 6/2014,
- Oûi les rapports des commissions désignées pour étudier cette affaire,
- Considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

**de bien vouloir autoriser la Municipalité à :**

- **entreprendre les travaux précités pour l'aménagement du carrefour et de la Rte de St-Livres pour un montant de fr. 350'000.-**
- **de financer ces travaux par un emprunt à long terme de fr. 350'000.- auprès d'une banque de la place**
- **d'amortir les travaux par un prélèvement sur le fond de réserve « route » de fr. 50'000.- et le solde sur 30 ans ou selon les résultats annuels des comptes communaux.**

Nous vous remercions de la prise en considération de ce préavis et vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

*Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 1<sup>er</sup> décembre 2014.*

La Municipalité